



Le personnage rebelle dans la littérature traditionnelle sub-saharienne d'expression française

Lambert KONAN Yao

Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Introduction

Le conte oral traditionnel connaît de nos jours un véritable regain d'intérêt. En marge de la littérature écrite, ce genre fut longtemps raconté exclusivement aux enfants ou destiné à ceux qui, faute de culture, ne pouvaient accéder aux grands textes. Reflet d'une culture populaire longtemps sous-estimée, il est en fait une parole vivante d'une grande fécondité. Le conte africain est un miroir de la société. Il reflète les croyances, les coutumes et traditions d'une population. Ainsi, pour Pierre N'da, « Le conte africain est étroitement lié à la pratique sociale, toujours en relation avec la société vivante » et « La séance de conte, comme une pièce de théâtre, est une représentation des drames de la vie sociale »¹.

Opérant par camouflage, les drames de la vie sociale sont joués diversement par des personnages de toutes natures. Ces récits oraux témoignent de l'originalité et de la fertilité de l'imaginaire négro-africain. L'on y découvre les forces vitales, les génies, les animaux, les êtres doués de pouvoirs magiques, les féticheurs, les sorciers. Tous ces actants sont typifiés en classes : les humains, les animaux, les végétaux, les minéraux, le personnage divin, les créatures surnaturelles, les êtres allégoriques. Dans ce kaléidoscope de personnages, la présente réflexion s'intéressera singulièrement au personnage rebelle dans les contes africains. D'emblée, il faut signaler que ce type de personnage, au delà de son statut d'opposant institutionnel, peut se retrouver dans toutes les classes d'actants dans la mesure où le sens du vocable "rebelle" catégorise tout personnage en marge des normes sociales, eu égard aux actions posées. Dès lors, des interrogations surgissent : A qui confère-t-on le statut de personnage rebelle et comment fonctionne-t-il dans le jeu narratif ? Quelles dominantes pourrait-on dégager de son image a priori hors-norme ? A quels projets idéologiques répond-il ?

La présente étude s'interroge donc sur sa présence, sa place, son rôle et sa signification dans les textes oraux. Cet exercice ne va pas sans difficulté sur le double plan de la

¹ Pierre N'Da, *Le Conte africain et l'éducation*, Paris, L'harmattan, 1984, p.143.



"quête"(nous devrions dire du choix) et de la représentation des récits. De ce fait, il importe de ramener le champ de l'objet à celui de la Côte d'Ivoire². Cette option privilégie donc la densité par rapport à l'immensité des horizons. Ceci répond à la réflexion de Denise Paulme : « L'appréhension de la littérature traditionnelle demeure tributaire d'une connaissance approfondie de la société dont elle émane »³. La démarche entreprise épouse également le point de vue de René Bruneau : « Le conte est indissociable de son environnement culturel : il ne peut pas être lu en dehors du contexte et du milieu où il a pris racine »⁴. Le corpus ainsi présenté est constitué de recueils⁵ d'auteurs ivoiriens issus des quatre grands ensembles ethno-linguistiques.⁶

I- La typologisation du personnage rebelle

Il faut entendre par typologisation, un classement par type ou par catégorie des personnages rebelles étudiés. Toutefois, il serait instructif de définir succinctement la notion de "merveilleux", un concept épical dans le cadre de cette réflexion.

Le merveilleux⁷ des contes, loin d'être un simple dépaysement ou simplement un élément divertissant, plonge l'auditoire ou le lecteur dans un monde où la logique et la causalité sont suspendues, un monde où tout devient possible. Il s'agit, en effet, de créer un "ailleurs", où rien ne surprend personne. C'est dans ce monde féérique et ambigu que se meuvent différentes sortes de personnages qui ne sont pas de simples personnages fictifs, comme l'atteste Jean Cauvin : « Au niveau narratif, chaque actant a sa place et sa fonction dans l'armature du récit. En surface, ces actants apparaissent selon un code précis, dépendant à la

² Notre sujet libellait un champ plus vaste, celui de l'Afrique sub-saharienne d'expression française.

³ Denise Paulme, « La littérature traditionnelle », in *Cahiers d'études africaines*, N°30, 1938, p.28. Cette thèse est défendue dans *La Mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976, cf : Introduction.

⁴ René Bruneau, « A la recherche de la signification des contes africains », in *Savanes et forêts*, Bulletin de l'I.S.C.R., N°5-6, 1980, p.13.

⁵ Nous utilisons le conte littéraire à la place du conte oral traditionnel pour une double raison. D'abord, le conte littéraire est la transcription du conte oral. Ensuite, étant donné qu'il s'agit du conte ivoirien, nous ne pourrions pas parcourir toute l'étendue du territoire (322 463 km²) pour la collecte des récits ; pour une question pratique mais surtout pour un souci d'objectivité. Cependant, les textes oraux romancés ou poétisés perdent, non seulement leur saveur mais aussi et surtout leur authenticité (originalité). A ce propos, confère Geneviève Calame-Griaule, « L'Art de la parole dans la culture africaine », N°47, p.74, Paris, in *Présence Africaine*. Elle affirme : « La valeur expressive du vocabulaire africain pose de graves problèmes de traduction. Plus encore, le caractère symbolique des textes, le rôle qu'y jouent l'allusion et l'expression énigmatique les empêchent d'être directement traduisibles. »

⁶ La répartition est la suivante : deux dans les savanes du Nord, le groupe des langues voltaïques à l'Est et le groupe des langues Mandé à l'Ouest, deux au Sud, le groupe des langues Akan à l'Est et le groupe des langues Krou à l'Ouest.

⁷ Les contes populaires africains sont incontestablement marqués du sceau du merveilleux : on y rencontre des génies, des bêtes sauvages dotés de la capacité d'éloquence, des personnages typiques de l'univers traditionnel se livrant, le plus naturellement du monde, à des séances de métamorphose ou se rendant invisibles par les vertus de la magie, etc., cf. le récit épique du chasseur Balla dans *Les Soleils des Indépendances* de Ahmadou Kourouma, Paris, Seuil, 1970, p.128.



fois des habitudes culturelles et de la dynamique narrative du conte ».⁸ Tous ces personnages ont généralement une signification symbolique et répondent souvent à des considérations ethnologiques, culturelles, ethniques ou philosophiques, en un mot, à une certaine vision du monde. A partir du faire du personnage, une étiquette lui est colée. Comment se distingue le personnage à l'étude ? Quels critères le définissent-il ? Comment est-il catégorisé ?

De manière générale, le personnage rebelle se révèle dans les contes par les actions posées. Son comportement s'inscrit généralement aux antipodes des normes sociales requises. Il est en quelque sorte un individu qui rejette les valeurs de sa communauté. Dans la classe des hommes, ce type de personnage se manifeste au niveau du détenteur du pouvoir : le chef, le roi, l'oncle ou le père. La classe des femmes enregistre la mauvaise épouse (infidélité), la marâtre (caractère acariâtre) et la vieille femme (sorcière). Chez les adolescents, les personnages catalogués sont la jeune nubile difficile et l'enfant irrespectueux. Dans les contes à épreuves, lorsqu'il s'agit de donner en noces sa fille, le monarque autoritaire, tyrannique et abusif affiche son refus systématique. Ainsi foule-t-il aux pieds les principes communautaires ; il enfreint les lois de pérennisation de la vie puisqu'il s'oppose radicalement au mariage considéré comme une institution sacrée. Le conte "Le Lièvre épouse la fille du roi" présente ce type de monarque : « Vous êtes mes sujets, et dans mon cœur, vous occupez tous la même place. Vous comprendrez donc que je ne puis accepter l'un et refuser les autres. C'est pourquoi, j'ai décidé de marier ma fille à celui qui, de ce rocher, fera sortir de la poussière ».⁹

A l'entendre, l'on croirait à la sincérité de ce roi, à sa bonne foi, à son sens de l'équité. Or, loin de cette image de guide juste et bon, en réalité, l'épreuve soumise au prétendant est irréalisable.

Si le monarque peint par Amon d'Aby Joseph veut être juste pour ne pas défavoriser ses futurs gendres, celui de Touré Théophile Minan n'est pas dans l'embarras du choix, mais plutôt en situation de manque dans la perspective paulmienne.¹⁰ Ce roi, contrairement à l'autre, est à la recherche d'un époux pour sa fille. Il se signale par sa méchanceté dès le départ, puisque la réalisation du mariage est assortie d'une épreuve irrationnelle : « Ma fille

⁸ Jean Cauvin, *Comprendre les contes*, Paris, Saint Paul, 1980, p.17.

⁹ François Amon d'Aby Joseph, *La Mare aux crocodiles*, Abidjan, NEI, 1993 ; "Le lièvre épouse la fille du Roi", p.50.

¹⁰ Denise Paulme s'est majestueusement signalé dans la classification des contes africains. Le critique a dégagé sept types de situations prenant en compte l'évolution psychosociale du héros dans les textes oraux. Ce sont les contes aux structures : ascendant, descendant, en miroir, en sablier, cyclique (ascendant et descendant), en spirale et complexe.



est en âge de se marier. Mais, je ne la donnerai qu'au plus méritant d'entre vous. L'épreuve n'est pas bien difficile : Vous danserez jusqu'à ce que, de ce sol, il monte de la poussière ! »¹¹
Ce souverain est plus cynique que le premier. Son cynisme est teinté d'une ironie notoire lorsqu'il affirme que l'épreuve est facile.

Outre ces monarques, le pouvoir abusif peut être détenu par l'oncle et le père. Leurs actes consistent au refus d'accorder le mariage à leur progéniture. La raison évoquée est l'immaturation du postulant. Le titre éponyme "La mare aux crocodiles" confirme cette conviction :

« Quand To fut en âge de se marier, il s'en ouvrit à l'héritier de son père :

- Tous mes frères sont mariés. Moi aussi, je voudrais me marier.
- Te marier ? Tu es encore trop jeune, répondit l'oncle ». ¹²

Dès lors, l'on comprend aisément la mauvaise foi du détenteur du pouvoir. Ce qui est stigmatisé chez ces personnages rebelles est leur méchanceté. Quant à la femme rebelle, elle apparaît dans les récits traditionnels, sous trois visages :

- la femme épouse (au foyer) révèle sa méchanceté envers les enfants de sa coépouse, son infidélité à l'égard de son époux et son indiscrétion ;
- la vieille femme manifeste sa sorcellerie, son cannibalisme ;
- la jeune nubile se signale par son irrespect aux normes sociales : le refus de prendre un époux de son milieu. Ses excentricités, souvent la conduisent à des situations inconfortables, voire dramatiques.

La femme au foyer peut développer des comportements abjects, surtout dans les relations extra-conjugales et au niveau des rapports avec les enfants de sa coépouse. Dans le premier cas de figure, elle est une contrevenante aux lois matrimoniales et dans le second, elle s'érige en adversaire face à l'orphelin(e). Le conte "La femme adultère" présente cette triste réalité : « La femme ne tarda point à trouver un amant. Elle et son amant, maintenant, lorsque l'homme (le mari) voyageait dans le dessein de ressusciter un humain, s'en allaient, bras dessus, bras dessous »¹³. La fin du récit montre la récusation totale de cette conduite : « On la fit passer de vie à trépas ». ¹⁴ Cette même sanction est réservée à la marâtre acariâtre dans

¹¹ "Le roi cherche un gendre", p.114, extrait de *Les Aventures de Tôpé l'Araignée* de Touré Théophile Minan, CEDA-Hatier, 1983.

¹² "La mare aux crocodiles", p.93, in *La Mare aux crocodiles*, op.cit.

¹³ "La femme adultère", p.56, in *Contes Agni de l'Indénié*, op.cit.

¹⁴ *Idem*, p.57.



"La cruche" : « La troisième gourde fut jetée et aussitôt la terre s'ouvrit, les (marâtre et son fils biologique) engloutit et se referma ». ¹⁵

La mort n'est pas réservée à la femme sorcière, mais plutôt la marginalisation qui est une souffrance psychologique. Le conte "La sorcellerie" met l'accent sur l'histoire d'une femme nullipare. Déplorant son triste sort, elle eut par enchantement un enfant, c'est-à-dire la graine d'un palmier devint un enfant pour elle, conformément à son souhait. Tous ses désirs furent ainsi comblés. Cependant, elle ne devait pas transgresser la loi qui lui défendait de manger la sauce de palme au risque de manger son fils. Mais hélas, elle le fit et par la même occasion dévora son fils : « Elle ramassa la graine de palme, la prépara et la dévora, faisant ainsi disparaître son fils et tous les biens qu'il lui procurait ». ¹⁶ Elle vécut par la suite dans la solitude. Cette forme de sorcellerie est beaucoup répandue en Afrique. L'on tue par interposition ou par substitut. La conclusion étiologique est très illustrative : « Voilà pourquoi on nous tue sans agir directement sur notre corps ». ¹⁷

Outre ces personnages rebelles, il faut stigmatiser le comportement de la jeune fille nubile irrespectueuse ; celle qui refuse derechef les prétendants. Les contes de la jeune fille difficile s'inscrivent dans les récits de la pédagogie par la peur. Ces textes, tout en divertissant l'auditoire, l'éclairent en réalité sur lui-même et favorisent le développement de la personnalité des jeunes, notamment de la jeune fille. Présentant une structure parfaite et singulière, les contes de la pédagogie par la peur éduquent tout adolescent désobéissant. Les récits de la jeune fille irrévérencieuse offrent ce type d'architecture :

- « 1- Le conteur présente l'héroïne du conte, une fille, un personnage singulier par sa beauté, laquelle fait accourir de nombreux prétendants.
- 2- L'héroïne refuse tous les soupirants à partir d'un critère difficile à honorer parce que fantaisiste.
- 3- En contrepoint à cette jeune fille irrésistible, arrive un jeune homme tout aussi beau qu'intelligent, personnage d'une origine inconnue qui, comme par enchantement, reçoit les faveurs de cette dernière.
- 4- Bien plus tard, le conjoint, au domicile conjugal situé en forêt ou en tout autre lieu non fréquenté des hommes, se métamorphose et prend une identité non humaine.
- 5- Effrayée et souvent châtiée, la jeune fille, sauvée in extrémis, ramenée au village, en famille, accepte enfin le mari que lui proposent les parents ». ¹⁸

¹⁵ "La cruche", p.35 in *Le Pagne noir* de Bernard Dadié, Paris, Présence Africaine, 1956.

¹⁶ "La sorcellerie", p.53, in *Contes Agni de l'Indénié*, op.cit.

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Zigui Koléa Paulin, « La jeune fille et le monstre ou le bon usage de la peur édifiante dans le conte négro-africain », in *Actes du XI^e Colloque de la Société Internationale Renardienne*, 8, 9, 10, 11 septembre 1997 à Turin, Brianlevy, Paul Walkers.



La structuration de ces récits s'établit comme un processus de croissance qui débute par la résistance aux parents, aux anciens, aux lois traditionnelles, à l'idéologie de la communauté, en passant par une phase de censure marquée par la peur, l'angoisse, la terreur même, pour en définitive atteindre l'indépendance psychologique, c'est-à-dire une certaine maturité morale de l'enfant. Les contes de la peur édifiante sont des "contes de dissuasion". Au niveau du corpus, un des textes illustratifs est "Assoh et Antilope" : « Il était une fois une jeune fille. Elle refusait d'épouser les hommes qu'on lui proposait. Antilope se changea donc en un très beau jeune homme ». ¹⁹ La fin de ce récit ne livre pas une sanction explicite. Le conteur ne réserve aucun destin tragique à l'héroïne. Il laisse toute la latitude à l'auditoire et au lecteur de deviner la suite de l'histoire. Le conte "La jeune fille et le python, présente, quant à lui, un véritable drame vécu par l'héroïne dédaigneuse : « Elle fut ingurgitée jusqu'à la taille (...). Or, le jeune homme qui avait insisté, en vain, pour obtenir la main de cette jeune fille se trouvait à la chasse dans cette partie de la brousse (...). Il prit donc son couteau, dégaina et fendit la bouche du python. Il put ainsi délivrer la jeune fille et la ramener au village ». ²⁰

Sauvée donc in extrémis par l'homme refusé, la leçon de morale qui clôt le texte est très significative : « Voilà pourquoi on ne doit pas insulter un prétendant au mariage ». ²¹

Les contes de la pédagogie par la peur ou la peur édifiante mettent aussi en scène le jeune garçon irrespectueux. La désobéissance est une anti-valeur. La société désapprouve ce défaut, car en Afrique le respect est de mise en raison de l'existence de la gérontocratie. L'un des personnages de François Amon d'Aby soutient le respect des aînés au cours d'une conversation : « Moi, ce que je déteste le plus au monde, c'est la désobéissance, d'où quelle vienne, révéla la Mouche ». ²²

Le récit suivant, "Le petit prince chez les nains", est une mésaventure du jeune prince, Fadika : « Son père absent, Fadika le petit prince, un jour seul à cheval joyeusement s'en alla. Le Roi lui avait dit pourtant, de ne jamais sortir seul ». ²³ Conséquence de cette inconduite, le jeune insoumis fut capturé et ligoté dans l'optique d'être dévoré par les nains. Fort heureusement, il fut secouru par une vieille naine. La fin du récit est une véritable leçon de

¹⁹ "Assoh et Antilope", p.60, in *Contes Agni de l'Indénié*, op., cit.

²⁰ "La jeune fille et le Python", P. 68, in *La Mare aux crocodiles*, op., cit.

²¹ Ibidem.

²² "L'entente impossible", p. 68, in *La Mare aux crocodiles*, op., cit.

²³ "Le petit prince chez les nains", p.110, in *La Mare aux crocodiles*, op. cit.



morale : « Rentré au palais, Fadika, le petit prince resta soumis à son père et ne désobéit plus ». ²⁴

La peur que suscitent ces types de récits est très utile et édifiante. En effet, cette angoisse qui fait réfléchir révèle les faiblesses morales du personnage principal du conte pour lui faire comprendre la nécessité de vivre de la manière la plus conforme aux grands principes de sa communauté. Ainsi constatons-nous dans les textes analysés que l'enfant, de retour de son aventure effroyable, se réalise toujours par l'acquisition d'une certaine sagesse.

Les personnages rebelles non humains, en majorité dans les contes, sont les animaux et Dieu lorsque ce dernier revêt la dimension humaine. L'on pourrait, cependant, ajouter les végétaux, les minéraux, les monstres, les personnages allégoriques. Mais, leur absence du répertoire s'explique en grande partie par le fait que très souvent, ces actants sont des adjuvants ou des opposants et ont une moindre représentativité, c'est-à-dire leur rôle n'est pas principal. Certes, ils peuvent quelquefois se rebeller mais cette singularité n'est pas entièrement illustrative.

Les récits où la parole est donnée librement aux animaux sont des fables. Ce type de contes établit un parallèle entre les hommes et les bêtes. Ce parallélisme voulu par la convention du genre, tire une conception qui permet d'observer ces deux types de personnages. Mais, en réalité, sous le couvert animal, l'homme est au centre des préoccupations des conteurs. Ce que justifie Louis-Vincent Thomas : « L'univers animalesque n'est qu'un substitut commode pour mieux découvrir les hommes ». ²⁵

La fiction animale permet de corriger les vices et défauts des hommes afin de réaliser une bonne socialisation. Dans le monde du bestiaire, les personnages qui enfreignent aux lois communautaires sont les puissants qui révèlent leur autorité abusive, leur sottise, leur méchanceté, leur égoïsme, leur gourmandise, bref tout ce qui concourt à l'effritement du tissu social. Les plus catalogués sont le lion, la panthère, l'hyène, etc. Au risque de se répéter, aucun texte, des recueils à l'étude, ne sera pisté puisque la société animale reflète celle des hommes. Il en est de même pour les récits dessinant le personnage divin. Dieu rabaissé au niveau humain, développe les mêmes germes de conflagration sociale (abus de pouvoir, tyrannie, sottise, méchanceté...).

²⁴ Idem, p.111.

²⁵ Louis-Vincent Thomas, *Les Récits diola. Et le lièvre vint*, Paris, Fayard Denoël, 1969, p.245.



Le personnage rebelle semble ne pas abriter le moindre aspect positif, puisque l'individu pose des actes qui favorisent pleinement la déstructuration sociale. Personnage s'inscrivant aux antipodes sociaux, il est tout à fait évident que l'on découvre toute une couronne de défauts. Mais, l'étude de ce personnage épouse l'objectif du conte qui est d'instruire en persiflant le mal pour finalement arriver aux valeurs prônées par l'idéologie traditionnelle africaine. Avant d'en arriver à ces vertus, découvrons et analysons les travers inhérents au personnage étudié.

II- Les anti-valeurs

L'objet de ce deuxième point de réflexion est d'établir une recension de ces tares sociales. Il ne s'agira pas uniquement d'un simple relevé, mais plutôt d'une analyse approfondie qui conduira au bout du compte à la morale, non pas individuelle mais communautaire, de sorte à saisir et à comprendre l'enseignement ou les enseignements découlant des contes du personnage rebelle.

II.1- L'abus de pouvoir

Ce sous-point s'intéresse aux pouvoirs politique et parental. Mais auparavant, que désigne le terme "pouvoir" ?

Le pouvoir renvoie toujours et régulièrement à ceux qui sont chargés de la régulation d'un groupe social, d'une communauté ou d'une collectivité, quelle que soit son homogénéité ou son hétérogénéité. Vu sous cet angle, le pouvoir représente la royauté, la présidence, la chefferie, la parenté, etc. Dans les sociétés modernes, le pouvoir appartient à une instance suprême que l'on nomme "Etat". Selon Louis-Vincent Thomas,

Le pouvoir central exerce son autorité par l'intermédiaire d'appareils idéologico-répressifs que sont l'école, l'armée, la police, mais ce sont aussi les pouvoirs périphériques qui se manifestent par le biais des notables, des bureaucrates, pouvoir-relais s'appuyant sur les appareils de l'Etat, les uns renforçant les autres.²⁶

Comme constaté, le pouvoir se situe toujours dans une perspective de cohésion du groupe. Mais plus souvent, un individu s'en empare pour « dominer les autres membres de la communauté au nom d'un idéal particulier ».²⁷ Ce pouvoir prévaut dans les contes africains : un pouvoir de fonction.

²⁶ Louis-Vincent Thomas, *Mort et Pouvoir*, Paris, Payot, 1978, p.50.

²⁷ Sidibé Vally, *La Critique du pouvoir politique dans le théâtre de Bernard Dadié*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 1984, p.69.



Dans les contes traditionnels africains en général et les contes d'animaux en particulier, la valeur de l'individu s'exprime à travers la satire de tous les comportements qui consistent à l'agresser, à refuser de l'intégrer, pire à le tuer. A raisonner selon l'auteur du "Groin du Porc"²⁸, l'Eléphant, le Rhinocéros, le Buffle, le Lion, la Panthère, le Tigre sont les bêtes les plus puissantes de la communauté animale. Mais, les félins et carnassiers, le lion et la panthère, sont, compte-tenu de leur nature, prédestinés au pouvoir. Les autres bêtes s'inclinent devant eux. Tous les puissants sont au nom de la paix des suspects. C'est le cas du lion et de la panthère qui, dans "La case des animaux", sont soupçonnés par les membres de la communauté : « Et si l'on cherchait attentivement l'on trouverait que le Roi Djari et Kangal son Vassal, n'avaient pas non plus les griffes très propres. Ils avaient certainement quelque chose à se reprocher dans la disparition qui eut lieu au cours de la dernière réunion ».²⁹

Dans "L'enfant terrible", la Panthère imbuë de sa force physique retire du feu l'igname de l'enfant de deux jours et la jette dans la brousse avant de se ruer sur le "bébé". Aussitôt celui-ci la coiffe avec la marmite d'eau bouillante : le résultat est très préoccupant pour l'agresseuse impénitente : « Les animaux rentrant le soir, trouvèrent la Panthère ébouillantée, avec des plaies ici, des plaies là... des plaies dont elle garde encore les cicatrices sur son pelage ».³⁰

La fin du récit, à coloration implicitement étiologique, est édifiante dans la mesure où le conteur éclaire l'auditoire sur l'habit du fauve : les cicatrices sont les conséquences de son outrecuidance. Les défauts évoqués dans les textes analysés sont davantage ceux qui sont plus nuisibles au groupe social qu'à l'individu. Ils sont récusés par rapport au contrat social engageant divers individus dans une unique société. Peu importerait la méchanceté de la panthère si elle vivait seule. La cruauté de l'un et l'égoïsme de l'autre dérangeant en ce sens que ces traits de caractère font tort aux autres animaux. C'est en cela que ces personnages raillés sont des rebelles.

Le pouvoir politique n'est pas uniquement au cœur des préoccupations des conteurs. Le pouvoir parental est aussi concerné. Le pouvoir du vieux dans les contes, concrètement détenu par le père ou l'oncle, est un pouvoir de fonction dont l'aspect est visible au plan socio-économique. Le père ou l'oncle a un pouvoir de gestion humaine qui s'observe dans la répartition des femmes (femmes dotées). L'aîné (le père, l'oncle) intervient de façon décisive

²⁸ "Le groin du Porc", p.63, in *Le Pagne noir*, op., cit.

²⁹ "La case des animaux", p. 84, in *Les Aventures de Tôpé l'Araignée*, op., cit.

³⁰ "L'enfant terrible", p.p.48-49, in *Le Pagne noir*, op., cit.



à payer le montant de la dot de la femme du cadet (le fils, le neveu) lorsque celui-ci lui fournit un sur-travail en échange duquel il sera satisfait. Les avantages que le père attend du mariage du fils sont économiques et non politico-idéologiques. Les conteurs dans leur prise de position ne soutiennent pas cette idée. Car, lorsque l'aîné abuse de ses prérogatives, il est aussitôt rappelé à l'ordre. En quoi consiste cette interpellation ? L'aîné qui se conduit méchamment ou impose des difficultés au cadet échoue dans son entreprise. Cette inconduite des détenteurs du pouvoir est liée en grande partie à leur fibre égoïste et ceci provoque, très souvent, de la part des cadets une désobéissance.

II.2- La désobéissance

La première leçon du conte est sans doute la soumission à une hiérarchie. Le roi, comme le chef du village, ont été munis de pouvoir, non pour nuire à leurs sujets, mais pour les protéger. Ils doivent veiller à l'équilibre et à la bonne entente du groupe, et pour cela, être respectueux du droit des autres, de la justice, des sentiments humains, etc. Quant aux sujets, ils doivent à leur tour être entièrement soumis à leur chef hiérarchique, en tant que protecteur de la communauté au sein de laquelle ils vivent.

En outre, les sujets entre eux, se doivent respect et échange de bons sentiments. Hélas, ceci n'est pas le cas des adolescents à l'égard de l'autorité parentale. Ceux-ci affichent, quelquefois, au grand jour leur désobéissance. Ils se rebellent contre les institutions sociales.

Dès lors, les textes qui mettent en scène l'héroïne dédaigneuse insistent suffisamment sur la nécessité de la docilité et les graves conséquences auxquelles s'expose celle qui se rend incontinent à la voie de la sagesse et de la tradition. La quête d'un homme exceptionnel aboutit inéluctablement à la perte de l'imprudente, car elle est contraire au code matrimonial de l'Afrique d'une part, et de l'autre, n'occasionne pas l'édification du tissu social.

L'on peut donc constater que ces récits font explicitement référence au conflit qui oppose la stratégie matrimoniale des Anciens au choix souverain de la fille rebelle. Ce conflit se termine toujours par la défaite de l'héroïne avec toutefois une gradation dans les châtiments qui lui sont infligés³¹. Pour être imprégnée des valeurs et des idéaux de la société à laquelle elle appartient et pour se former une personnalité conformément aux normes immanentes de cette société, la jeune fille doit être docile.

³¹ Ceux-ci pouvant aller de la mort la plus atroce jusqu'à des peines les plus légères, voire à une réintégration pure et simple de la communauté villageoise.



Ainsi, son état se résume dans les préceptes contenus dans les conclusions de ces types de récits :

- une femme ne doit pas choisir son mari ;³²
- c'est depuis ce temps que la coutume interdit d'accorder la main d'une fille à un homme qu'on ne connaît pas.³³

Ces leçons de morale concernent aussi l'adolescent désobéissant.

Dans "Le chien noir", la fin tragique de la famille du jeune Tah en est une illustration : « En apprenant le lendemain que toute la famille avait péri sous les débris de leur maison détruite par une tornade »³⁴, Tah comprit tardivement les conséquences de son insoumission car, il avait refusé de rejoindre sa famille qui lui avait choisi une fille. La désobéissance, disait un ancien, « conduit toujours à des situations difficiles ». Ces contes renferment implicitement la leçon : « La désobéissance est toujours punie ».

C'est la raison pour laquelle tout personnage rebelle est systématiquement raillé et ramené à l'ordre. Tel est le cas de l'égoïste.

II.3- L'égoïsme

Ce mot se définit comme un vice et un défaut de tout individu, de tout être qui rapporte tout à lui, qui ne considère que ses propres intérêts. Ce travers porte atteinte à la cohésion sociale, car étant le contraire de tout ce qui constitue le socle de l'idéal humain. L'égoïsme est une manifestation et une conséquence logique de la gourmandise.

Dans *Les Aventures de Tôpé*³⁵ l'*Araignée*, le personnage égoïste et gourmand est campé par Dissia³⁶ l'Hyène. A chaque détour des récits, le personnage est mis en scène et son égoïsme luit avec éclat. Un autre personnage égoïste est Kacou Ananzè³⁷, le héros de Bernard B. Dadié. Observons des exemples où le personnage conserve et prouve sa réputation d'égoïste avoué.

³² "La jeune fille difficile", p.110, in *Les Contes de Koutou-as-Samala*, Paris, Présence Africaine, 1957.

³³ "La belle-mère et le dragon", p.87, in *La Mare aux crocodiles*, op :, cit.

³⁴ "Le chien noir", p.68, in *La Mare aux crocodiles*, op :, cit.

³⁵ Tôpé désigne l'araignée dans l'ethnie Tagbana issue du groupe voltaïque, localisée dans le centre nord de la Côte d'Ivoire.

³⁶ Dissia est le nom de la hyène dans cette même ethnie.

³⁷ Kacou Ananzè est le nom de l'araignée, le décepteur dans les contes de Bernard Dadié, appartenant à l'ethnie appolo (N'zima) du groupe, les Akan du Sud, peuple lagunaire. D'autres peuples de la Côte d'Ivoire lui attribuent différentes appellations. Ainsi, les Lobi, du groupe voltaïque, situés au Nord-Est, l'appellent Sida ; les Bété du groupe Krou, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, le désignent de la manière suivante : Djakôlê, Zakolê ou Zakro ; les Baoulé, ethnie issue des Akan, (centre), l'appellent Kendewa, etc.



Dans "Le Bœuf de l'Araignée"³⁸, Araignée décide d'aller manger son bœuf loin dans la forêt, en un endroit où il serait seul. Pour ce faire, il abandonne sa famille. Au moment du festin, apparaît un personnage allégorique (la mort) qui s'empare de toute sa provision. L'égoïste n'obtient rien. Ainsi se voit-il puni par son égoïsme et sa fuite hors du monde. Le personnage qui voulait disposer tout seul de son bœuf se trouve finalement dans la situation de ne pas goûter au moindre morceau. C'est la sanction que les conteurs réservent au même héros dans "Le champ d'igname", (p.121).

Acte individualiste, l'égoïsme ne renforce jamais les liens de solidarité qui constituent la pierre angulaire de la vie sociale. Alors, la correction de ce vice réside toujours dans la perte de l'objet qu'on désire tant et que l'on veut garder pour soi. C'est à ce niveau que le héros égoïste passe directement de la possession sans restriction à la désillusion totale. La satire de ce vice, comme celui de la gourmandise, met en évidence aux yeux de la communauté, la nécessité objective d'être altruiste, de se porter vers l'autre. L'égoïsme, en faisant primer les droits de l'individu, la réalité de l'ego sur les prérogatives de la collectivité débouche sur la catastrophe de la perte. Le public visiblement heureux et satisfait rit. Au-delà du rire libérateur, se profile toute la vision des conteurs, toute la morale qui suinte de ces vestiges oraux.

III- La vision des conteurs

L'enjeu est ici de découvrir d'une part la portée idéologique des personnages rebelles et de l'autre, d'en tirer les enseignements. En d'autres termes, quelle est la vision ou l'intention des conteurs, des écrivains-conteurs ? Quelles sont les valeurs idéologiques enfermées dans ces récits vocalisés.

L'idéologie peut se rapporter au vécu humain. L'on pourrait entendre et percevoir par le terme « idéologie », tout reflet volontairement inversé, toute image à rebours, mutilée et déformée du réel sous l'effet de l'imaginaire qui, loin de nier on ne sait quelle réalité, contribue au contraire à l'édifier. Cela a été le cas des conteurs. Le divertissement est aussi une création directe de l'idéologie. Il est donc aliénation en puissance. Se divertir, c'est se désarmer, c'est accepter de plonger dans les méandres du rêve occasionné par le conte. Ce genre est, en effet, par excellence le genre opératoire de l'imaginaire social : créations fantaisistes de relations complexes, inversions des rôles, subversions des comportements. Les

³⁸ "Le bœuf de l'Araignée", p.53, in *Le Pagne noir*, op., cit.



contes du personnage rebelle sont porteurs de moralités séduisantes et multiformes ; des valeurs africaines sont indiquées et mises en valeur. Celles retenues sont le mariage et le respect (soumission) de l'autorité.

III.1- Le mariage

L'abus des aînés (Roi, père, Dieu) est illustré dans les contes à épreuves. Ces textes posent, à travers le jeu, les problèmes majeurs de la société traditionnelle. Il y a entre autres problèmes, celui du mariage qui révèle la satire de ceux qui ont l'autorité suprême et la charge de veiller à la bonne conduite des affaires de la communauté. L'on remarque, en effet, que les épreuves imposées aux prétendants des filles par ces personnages tyranniques tournent en faveur des candidats au mariage, les critères de sélection équivalent compte tenu de leur difficulté à un refus systématique de la part des personnages qui ont le pouvoir.

Ainsi, faire sortir de la poussière d'une pierre en y dansant³⁹ ; rapporter un spécimen de tout ce qui se mange sur la terre⁴⁰ ; deviner le nom d'une fille inconnue⁴¹ ; consommer une bouillie en ébullition⁴² sont perçues comme des conditions déraisonnables et ignominieuses. Par ces critères déments, les aînés veulent refuser le mariage des cadets lorsqu'on sait ce que représente cet acte dans la société traditionnelle. L'on se rend vite compte du mépris dans lequel les tenants du pouvoir tiennent les membres de leurs communautés. Le mariage est si important qu'un lignage sans fille à marier se trouve en danger de mort. En pays bété,⁴³ c'est en mariant la sœur que le frère de celle-ci obtient la dot pour son épouse. A ce propos, Denise Paulme écrit : « Le mariage d'un jeune bété dépend de l'union préalable d'une fille de son lignage et on sait exactement à l'intérieur de la famille, au mariage de quel frère servira la dot de quelle sœur ». ⁴⁴

Refuser donc le mariage d'une fille en s'y opposant par l'échafaudage d'intrigues, la construction d'énigmes est non seulement inadmissible, mais aussi et surtout, constitue un arrêt dans le processus de la régénération. L'on comprend, dès lors, la réflexion de cette

³⁹ "Le Roi cherche un gendre", p.115, in *Les Aventures de Tôpé l'Araignée*, op., cit et dans "Mariage au concours", p. 139, in *Contes Agni de l'Indénié*, op., cit.

⁴⁰ "La dot" p.133, in *Le Pagne noir*, op., cit.

⁴¹ "Le chien de Hangon", p.88, in *Les contes de Koutou-as-Samala*, op., cit.

⁴² "Le lièvre épouse la fille du Roi", p.49, in *La Mare aux crocodiles*, op., cit.

⁴³ Les Bété, ethnie du groupe krou, localisés dans le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire. On les rencontre dans les villes de Daloa, Soubéré, Issia, Saïoua.

⁴⁴ Denise Paulme, *La Mère dévorante. Essai sur la Morphologie des contes africains*, op., cit., p.75. Cette question est aussi développée par le même auteur dans *Une société de Côte d'Ivoire, hier et aujourd'hui : le Bété*, Paris, Mouton, La Haye, 1962, P. 197.



vieille femme qui confie à Tôpé l'Araignée : « Notre roi tient tellement à sa fille qu'il ne veut pas accepter de la voir partir un jour avec un homme. Il veut aller contre la loi du royaume et des ancêtres ». ⁴⁵

Dans "La dot", Araignée lui-même devant l'exigence démesurée de Dieu ajoute non sans dépit : « Quand on veut donner sa fille en mariage, on la donne sans chercher à éprouver les êtres ». ⁴⁶ Sous ces réflexions qui sont des propos d'indignation, se lit la résignation du peuple. Malgré l'obstruction, un prétendant arrive toujours au succès final parce que l'idéologie traditionnelle prône la motricité des femmes. Pour cette raison, l'héroïne dédaigneuse dans les contes de la pédagogie par la peur est toujours châtiée. Elle s'oppose en quelque sorte à la loi ancestrale, puisque refusant et recherchant en même temps un mari exceptionnel. Cet époux désiré est toujours un monstre (un animal anthropomorphisé) venu de la brousse. ⁴⁷ Ici, le mariage requiert la connaissance du gendre. Ce critère est d'autant plus important que la mère de Cocoh s'y conforme : « Ma fille, lui disait sa mère, prends pour époux un homme que tu connais, que nous connaissons, un homme qui peut te rendre heureuse. Est-ce que tu me comprends ? » ⁴⁸ Il est souvent surprenant de lire certaines affirmations sans nuances comme celles de Jean-Paul. Eschilman :

Chez les Agni, la stratégie d'accès aux filles du clan est étroitement contrôlée et réglementée par les Anciens qui se montrent soucieux d'éviter toute union avec un non Agni. Pour eux, tout mari, d'où qu'il vienne est un ogre en puissance cherchant à détourner au bénéfice de son groupe lignager les richesses en hommes et en biens que le mariage lui procure. ⁴⁹

La raison des peuples Akan dont les Agni sont un sous-groupe s'explique encore mieux. Ils s'opposent d'emblée au mariage hors du clan parce qu'il est un peuple à structure matrilineaire. Le mariage, dans un clan patrilinéaire qui représente l'étranger, l'inconnu, la brousse pour les Agni, pose problème dans l'idéologie du clan : le matrilignage. Le lignage peut ainsi périr.

⁴⁵ "Le roi cherche un gendre", p.116, in *Les Aventures de Tôpé l'Araignée*, op., cit.

⁴⁶ "La dot", p.133, in *Le Pagne noir*, op., cit.

⁴⁷ "La brousse représente l'inconnu, l'étranger au clan, le lieu de la mort.

⁴⁸ "La jeune fille difficile", p.102, in *Les Contes de Koutou-as-samala*, op., cit.

⁴⁹ Jean-Paul Eschilman, « Quand on te donne un mari, ne refuse pas. Les contes du type "mari-ogre ; mari-animal ; mari-génie" », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°1, 4 et 19, 1979, p.p. 517-548.



Vivre, c'est être créateur. Tout vivant doit par la suite coopérer à la vie qui est une nécessité naturelle et une obligation morale⁵⁰. On ne conçoit donc pas qu'un être se dérobe à procréer. Le célibat ne jouit d'aucune faveur : hommes et femmes choisissent le mariage comme la formule par excellence de l'idéal humain. C'est ce que confirme le narrateur dans "Les émissaires du Roi" :

Il (le Roi) devenait vieux et il fallait qu'il pense à sa succession. Un Roi sans épouse est comparable à un nénuphar qui flotte sur l'eau, et un royaume sans reine est une maison sans feu. Le foyer y est éteint. Il ne serait pas dit un jour que le grand roi eût pour successeur un célibataire. Ce serait une grande honte. Le Roi décida de trouver une épouse au prince.⁵¹

Au-delà de cette réflexion se dessine la nécessité de procréer qui est une résultante du mariage. Cela raffermi les liens de l'union conjugale, favorise et assure pleinement le bonheur qui s'observe à travers la naissance des enfants. En témoigne la conclusion suivante : « Voici comment le caméléon épousa la fille du Roi. Ils eurent de beaux enfants qui firent leur bonheur »⁵². Nul ne doit se dérober à sa responsabilité humaine et sociale la plus sacrée : perpétuer la vie. C'est ce principe qui favorise le remplacement du système de relations consanguines biologiques par un système sociologique d'alliance.

III.2- Le respect de la hiérarchie

Pour le Noir, tout ce qui existe, vit, respecte la loi universelle de la hiérarchie évolutive. Il y a une hiérarchie des êtres, des choses, des forces. Louis-Vincent Thomas et René Bruneau ont lumineusement inventorié les diverses catégories de sages et de savants traditionnels africains en décrivant leurs attributs dans la société.⁵³ De ce panorama, il apparaît que ce sont les vieux, dits « roi de l'ombre », conservateurs du savoir social ; les devins, déchiffreurs des traces des fauves sur le sol et décrypteurs des chants d'oiseaux de brousse ; les haruspices et géomanciens « faiseurs de terres » ; les prophètes, les prêtres (maîtres du couteau sacrificiant et sacrificateur) ; les magiciens et leurs irréductibles opposants les sorciers qui sont les fleurons de la connaissance africaine.

Dans la littérature narrative en général et dans le conte en particulier, les diverses activités des personnages ont la propriété de diviser les individus en deux groupes : le groupe

⁵⁰ Dominique Zahan en fait un long développement dans *Religion, spiritualité et pensée africaine*, Paris, Payot, 1975, p.p. 21-35.

⁵¹ "Les émissaires du Roi", p. 103, in *Les Aventures de Tôpé l'Araignée*, op., cit.

⁵² Joseph Mondah, *Contes de Côte d'Ivoire*, Abidjan-Dakar NEA, 1975, "Le mariage de la fille du roi"

⁵³ Louis-Vincent Thomas et René Bruneau, *La Terre africaine et ses religions*, Paris, Payot, 1980, p.p.183-196.



des connaisseurs, des initiés qui veille d'une manière ou d'une autre sur la collectivité, et celui des jeunes immatures qui sont soumis et s'occupent des besoins primaires de la société.

En considérant les œuvres du corpus sous l'éclairage de la hiérarchie, donc de la connaissance, l'on retient les relations familiales parents / enfants et plus généralement les relations adultes / jeunes. Le premier fondement de la hiérarchie est l'âge. Toute personne de grand âge est respectable, non seulement parce qu'elle a donné si possible la vie à des enfants mais aussi et surtout parce qu'elle est détentrice et gardienne de la sagesse du groupe social. Le respect de l'âge procède donc d'une idéologie selon laquelle la connaissance dans sa totalité est la maîtrise du commencement des choses. L'âge comme fondement de la hiérarchie ne se marchande pas. Il s'acquiert, s'accepte et s'entretient dans la mesure où il est réversible. Chacun jouit du privilège d'aïnesse et de vieillesse. C'est donc l'âge qui consacre la suprématie et l'omnipotence des vieux. Or, que constatons-nous ?

Le privilège des ans est mis en péril à travers le motif de la jeune difficile et de l'adolescent insoumis, irrespectueux. Les contes qui abritent ce motif sont une incitation à l'obéissance comme le justifie la réflexion de Denise Paulme : « Le conte du mari-animal ou de la fille dédaigneuse veut inciter les jeunes filles à l'obéissance ».⁵⁴ Généralement, dans ce type de contes, comme l'enfant prodige des Evangiles, la jeune fille ne meurt pas⁵⁵. La particularité du conte de la fille difficile va d'une instabilité initiale à une stabilité finale qui est le retour à l'ordre immuable et la garantie de la cohésion sociale. La punition médiane a donc pour fonction de sur-valoriser la leçon alors que l'heureux dénouement exprime la pérennité de l'idéologie dominante, le choix de l'ordre ancien. Outre le thème de la jeune fille difficile, un autre aspect du respect de la hiérarchie concerne la relation qui va au-delà de la famille pour s'appliquer au rapport dialectique jeune / adulte.

Des jeunes en général, les conteurs retiennent l'immatunité qui est une prédisposition ouverte à la désobéissance. Comme dans le cas de la jeune fille dédaigneuse, le thème de la désobéissance de l'enfant développe la théorie de l'indiscipline et de la sanction. Cette inconduite débouche inéluctablement sur la perte du sujet insoumis comme l'affirme Joseph Mondah : « La désobéissance et le manque d'égard pour ses parents ont conduit plus d'un enfant à sa perte »⁵⁶. La fin qui réserve une correction laisse une marge à l'indiscipliné pour

⁵⁴ Denise Paulme, *La Mère dévorante...*, op., cit., p.35.

⁵⁵ Aucune héroïne n'est morte dans les textes de la peur édifiante que nous avons analysés.

⁵⁶ Joseph Mondah, *Contes de Côte d'Ivoire*, op., cit., "Le chasseur et son fils", p.47.



se ressaisir dans la mesure où la sanction n'atteint pas son degré suprême. L'enfant ne meurt pas mais il reçoit une correction de socialisation et d'intégration, une sanction réparatrice. C'est justement en étant perméable à la leçon des « mentons velus et des talons rugueux »⁵⁷ que l'on peut être aidé. La patience et surtout la politesse attirent sur l'enfant obéissant la bénédiction des adultes. Considérés en effet comme des connaisseurs, les anciens sont à la fois capables de la merveilleuse bénédiction et de la pire malédiction. C'est ce que Joseph-Marie Awouna confie en d'autres termes :

Fondé moins sur la contrainte physique que sur les effets imprévisibles de la parole, le patriarche peut jeter le discrédit sur tel récalcitrant ; il peut le maudire (...). La puissance, l'auréole du vieillard repose sur sa connaissance du monde. On respectera les interdits qu'il juge déterminants pour la conservation de la santé physique de son groupe⁵⁸.

Dans le cas de la bénédiction en effet, comme celui de la malédiction, l'action de l'Ancien a force de persuasion et de dissuasion. On peut alors retenir de facto que l'une des premières valeurs contenue dans le conte traditionnel africain est nul doute la stricte soumission à la hiérarchie qui s'inscrit dans un devoir de solidarité réciproque et d'unité. L'aîné doit protéger le cadet et ce dernier, en retour, doit respecter la noblesse de l'âge. La structure triadique, faute – sanction – réintégration, épouse la réflexion d'Amadou Hampâté Bâ : « Ce que voit une personne expérimentée par la vie tout en restant assise au pied d'un caïlcédrat, une jeune personne inexpérimentée mais pleine d'enthousiasme ne saurait le voir, même si elle se trouvait dans le houppier du même caïlcédrat. »⁵⁹

Sous ces propos, le sage de Bandiagara attire l'attention sur le respect du grand âge.

Conclusion

En esquissant cette étude, l'objectif visé est de montrer que les contes du personnage rebelle favorisent la socialisation de l'individu. Ces récits conduisent majestueusement à une éducation des puissants, détenteurs d'une autorité et exerçant un pouvoir. La mauvaise gestion est flagellée et un rappel à l'ordre leur est adressé. Les conteurs montrent les revers de l'abus

⁵⁷ Expression de Amadou Hampâté Bâ dans *Petit Bodié*, Abidjan, NEI, 1993, p.86. Elle désigne les gens chargés d'expérience, la barbe étant symbole d'âge et les talons rugueux symbole de longue marche sur la route de la vie.

⁵⁸ Joseph-Marie Awouna, « Le Mythe de l'âge, symbole de la sagesse dans la société et la littérature africaine », dans *Mélanges Africains*, N°5, 1973, p.178.

⁵⁹ Amadou Hampâté Bâ, *Petit Bodié*, op., cit., p.p. 69-70.



Revue Baobab: Numéro 7
Deuxième semestre 2010

de pouvoir. La morale de ces aventures, ce qui leur est enseigné, ce sont des vertus telles que la mesure, l'humilité et la sagesse.

La leçon de morale qui procède des récits de la peur édifiante porte sur le respect parental et la soumission à toute hiérarchie. En développant la pédagogie par la peur, les conteurs rappellent, plus d'une fois, à la nubile rebelle et à l'adolescent insoumis, le respect scrupuleux de la tradition d'une part et d'autre part montrent l'importance du mariage et le droit d'aïnesse. Les thèmes développés par les récits de dissuasion portent sur les valeurs auxquelles la société traditionnelle tient énormément : l'obéissance, le respect des engagements, la serviabilité, la justice, la bonté, l'amour et par-dessus tout, l'intelligence. Ces valeurs constituent le fondement de la morale africaine, une morale sociale qui indique à chacun comment vivre et se conduire pour son bonheur personnel et celui de la société tout entière. Fort de ce constat, les contes, en général, en transportant le lecteur dans un univers fantastique, merveilleux ne perdent en rien de leur objectif essentiel : l'éducation de l'enfant et la formation de l'homme.

Références bibliographiques

- Amon D' Aby (François-Joseph), *La Mare aux crocodiles*, Abidjan, NEI, 1993.
- Ano (Nguessan Marius), *Contes Agni de l'Indénié*, Abidjan, CEDA, 1988.
- Awouna (Marie-Joseph), « Le Mythe de l'âge, symbole de la sagesse dans la société et la littérature africaine », in *Mélanges Africains*, N°5, 1973.
- Ba (Hampâté Amadou), *Petit Bodié*, Abidjan, NEI, 1993.
- Bruneau (René), « A la recherche de la signification des contes africains », in *Savanes et forêts*, Bulletin de l'I.S.C.R., N° 5,6, p.13, 1980.
- Griaule-Calame (Geneviève), « L'art de la parole dans la culture africaine », in *Présence Africaine*, Paris, N° 47, p.74, 1938.
- Cauvin (Jean), *Comprendre les contes*, Paris, Saint Paul, 1980.
- Dadie (Binlin Bernard), *Le Pagne noir*, Paris, Présence Africaine, 1956.
- Dadie (Binlin Bernard), *Les Contes de Koutou-as-Samala*, Paris, Présence Africaine, 1957.
- Eschilman (Jean-Paul), « Quand on te donne un mari, ne refuse pas. Les contes du type "mari-ogre ; mari-animal ; mari-génie" » in *Cahiers d'Etudes Africaines*, N° 1, 4 et 19, pp. 517-548, 1979.



Revue Baobab: Numéro 7
Deuxième semestre 2010

- Gnonsoa (Angèle), *Contes africains par monts et Savanes*, Paris, Nubia, 1980.
- Minan (Touré Théophile), *Les Aventures de Tôpé l'Araignée*, Abidjan, CEDA Hatier, 1983.
- Mondah (Joseph), *Contes de Côte d'Ivoire*, Abidjan-Dakar, NEA, 1975.
- N'da (Pierre), *Le Conte africain et l'éducation*, Paris, L'Harmattan, 1984.
- Paulme (Denise), « La littérature traditionnelle », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, N° 30, p.28, 1938.
- Paulme (Denise), *La Mère dévorante. Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris, Gallimard, 1976.
- Paulme (Denise), *Une société de Côte d'Ivoire, hier et aujourd'hui : le Bété*, Paris, Mouton, La Haye, 1962.
- Kourouma (Ahmadou), *Les Soleils des Indépendances*, Paris, Seuil, 1970.
- Thomas (Louis-Vincent), *Les Récits diola, Et le lièvre vint*, Paris, Fayard Denoël, 1969.
- Thomas (Louis-Vincent), *Mort et pouvoir*, Paris, Payot, 1978.
- Thomas (Louis-Vincent), et BRUNEAU (René) *La Terre africaine et ses religions*, Paris, Payot, 1980.
- Sidibe (Valy), *La Critique du pouvoir politique dans le Théâtre de Bernard B. Dadié*, Thèse de 3^e cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 1984.
- Zahan (Dominique), *Religion, spiritualité et pensée africaine*, Paris, Payot, 1975.
- Zigui (Koléa Paulin), « La jeune fille et le monstre ou le bon usage de la peur édifiante dans le conte négro-africain », in *Actes du XII^e colloque de la Société Internationale Renardienne*, 8, 9, 10 et 11 Septembre 1997 à Turin, Brianlevry, Paul Walkers.